



REFORME TERRITORIALE : ATTENTION TRES GRAND DANGER, NOUS SOMMES TOUS CONCERNES

L'austérité comme boussole

Cette réforme territoriale s'inscrit dans la politique imposée par l'Union européenne (avec l'accord des Etats) qui exige des coupes drastiques pour les services publics que le gouvernement lui concède sans « broncher » : **54 milliards** d'euros sur la période 2015/2017.

Durant la même période, le gouvernement distribue quasiment la même somme aux entreprises dans le cadre du « pacte de responsabilité », sans la moindre contrepartie en matière de créations d'emplois.

Il leur « tricote » un nouveau pull-over de cadeaux au travers des lois dites « Macron » et « Rebsamen » dont nous exigeons le retrait : extension du travail du dimanche et de nuit, facilitation accrue des licenciements, nouvel affaiblissement des conseils de prud'hommes, des prérogatives des instances du personnel - en particulier en matière de protection de la santé des travailleurs, suppression d'instruments visant à contraindre les entreprises à respecter l'égalité « femme/homme », en passant par les dernières annonces du 9 juin, possibilité de renouveler le CDD 2 fois au lieu de 1 avant recrutement en CDI, plafonnement des indemnités accordées par les prud'hommes, nouvelle prime de 4 000 € (sur 2 ans) pour l'embauche du premier salarié dans les très petites entreprises (- de 10 salariés), gel pendant trois ans de l'effet des franchissements de seuils fiscaux jusqu'à 50 salariés, en attendant de nouvelles attaques sur les retraites, etc.

Autrement dit, le **MEDEF** - lui aussi très favorable à la réforme territoriale - **exige, le gouvernement s'exécute.**

Des conséquences désastreuses

✓ un plan [anti] social visant à la **disparition de centaines de milliers** d'emplois publics, dont les premières victimes seraient les agents non-titulaires, **mais aussi privés**, en particulier dans les territoires voyant disparaître les services et leurs agents qui sont des acteurs importants de la vie économique locale ;

✓ la **fermeture** de nombreux services publics de proximité qui priverait ainsi des millions d'usagers de leur accès ou, pour les plus rentables, leur transfert au secteur privé avec une augmentation sensible de leur coût ;

✓ les **inégalités territoriales et sociales se creuseront encore un peu plus**, en particulier au détriment des plus fragilisés. Nous sommes bien loin des discours gouvernementaux proclamant que cette réforme renforcera la qualité du service public rendu aux usagers. **C'est une tromperie.**

✓ avec les fusions des services, les mobilités forcées, l'augmentation de la souffrance au travail, la remise en cause de droits et moyens syndicaux ;

✓ avec le gel des salaires et du point d'indice depuis plus de 5 ans, gel qui accentue la perte considérable du pouvoir d'achat des fonctionnaires et contractuels.

Un scénario guère différent de celui subi par les salariés du privé.

PUBLIC/PRIVE, MEME COMBAT

Les reculs des uns retombent toujours sur les autres et inversement. L'unité public-privé est plus que jamais nécessaire.

Le passage en force comme mode de gouvernement

Le gouvernement utilise le 49-3 pour faire passer la loi dite « Macron » et piétine l'avis des syndicats.

Le gouvernement passe la loi Santé en procédure « accélérée ».

Le gouvernement publie les décrets sur la réforme des collèges le lendemain de la grève majoritaire des enseignants du 19 mai.

C'est en permanence le « passage en force », celui qui a été utilisé aussi bien sous la présidence de Nicolas Sarkozy avec la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, que sous celle de François Hollande avec la loi du 28 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, puis la loi du 16 janvier 2015 réduisant le nombre de régions de 22 à 13, et, enfin, celle actuellement en cours d'examen devant le Parlement portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe).

Réagir très rapidement pour éviter la catastrophe

Des membres du gouvernement, dont Mme Lebranchu, assisteront au ***congrès des présidents de région qui se déroule les 25 et 26 juin au Théâtre des Arts à Rouen. Utilisons cette journée*** pour faire savoir au gouvernement et aux élus notre opposition à cette régionalisation destructrice de droits et d'emplois, notre volonté de défendre tous les emplois dans le public comme dans le privé.

Nous posons le retrait du projet comme préalable à l'organisation d'un véritable débat démocratique associant tous les acteurs sur les enjeux d'une telle réforme.

REFORME TERRITORIALE : TOUT LE MONDE EST CONCERNE

Jeudi 25 juin 2015 :
Manifestation Public/Privé à Rouen pour dire :

- **NON** aux destructions d'emplois
- **NON** à la réforme territoriale
- **NON** au Pacte d'austérité
- **OUI** à l'augmentation des salaires
- **OUI** au développement des services publics

La mobilisation s'inscrit dans le prolongement de la journée de grève unitaire **public/privé** du 9 avril 2015 pour les salaires et pour l'emploi et contre les politiques d'austérité.

Elle s'inscrit dans le prolongement des grèves et des luttes dans l'Education nationale la santé, les collectivités territoriales et dans le secteur privé.

Elle converge avec l'appel à la grève du 25 juin contre la menace pesant sur **22 000 postes** (dont un nombre important au CHU de Rouen, au Havre, à Elbeuf, à Dieppe, au Rouvray, à Evreux, Louviers Vernon) et les coupes budgétaires dans le secteur de la santé prévues dans la loi du même nom portée par la ministre Marisol Touraine.

DEPART DE LA MANIFESTATION A 10 HEURES
COURS CLEMENCEAU A ROUEN
PRISES DE PAROLE AU THEATRE DES ARTS
A PARTIR DE 12 HEURES
BARBECUE SUR PLACE